



## **Déclaration SNEP FSU FPMN EPS du 5 mars 2013**

Tout d'abord, commençons par nous féliciter de la hausse des recrutements en EPS engagée depuis 3 ans ; hausse confortée cette année et qui a généré une augmentation des calibrages dans les académies. Cette évolution a bien évidemment un impact positif sur les mutations Inter 2013, nous permettant de retrouver le taux de satisfaction de 2006 avec près d'un demandeur sur 2 qui devrait être satisfait. L'autre incidence positive de la hausse des recrutements, c'est le nombre de collègues séparés obtenant leur mutation, puisque cette année 97% des collègues ayant 4 ans et plus devraient obtenir satisfaction. Par ailleurs, des académies à forte attractivité voient enfin entrer des personnels en mutation simultanée ou par la combinaison du vœu préférentiel et APV. C'est donc bien la politique de l'emploi qui permet d'améliorer le taux de satisfaction des demandes de mutations.

Cette évolution des recrutements, si elle est positive, ne permettra cependant pas de revenir sur l'ensemble des dégradations opérées par le précédent gouvernement avec ses 4 500 suppressions de postes en EPS et son lot de dégâts collatéraux (conditions de travail, effectifs des classes, postes partagés, recours massif à la précarité). Il aurait d'ailleurs été judicieux d'augmenter de façon beaucoup plus sensible le nombre de postes ouverts au CAPEPS Interne.

La période qui s'est ouverte après l'élection de François HOLLANDE devait être marquée par le sceau du changement (?).

Mais, force est de constater que, au-delà des créations de postes et des recrutements en hausse, le changement a bien du mal à se mettre en œuvre, notamment concernant le fonctionnement et le rôle de la FPMN. En effet, le calendrier n'a pu être modifié qu'à la marge avec le report d'une journée pour l'ouverture des FPMN/CAPN. Malheureusement, nous déplorons, cette année encore, que la communication du projet de mutations Inter ait été maintenue. Il aurait été pourtant facile de renoncer à cette pratique qui nie le rôle et la place des commissions paritaires et des élus, qui génère stress et inquiétudes chez les demandeurs et qui provoquera, compte tenu des erreurs contenues dans ce projet, d'amères désillusions. Par ailleurs, nous sommes toujours en attente d'un calendrier portant sur les nécessaires négociations sur le MNGD 2014 afin qu'il puisse rompre avec les logiques passées et ainsi permettre de garantir aux personnels le droit à une mobilité choisie. Il reste à noter que le travail des rectorats pour l'arrêt des barèmes et l'attribution des bonifications est pour le moins disparate, avec des interprétations du BO bien différentes d'une académie à l'autre entraînant des iniquités.

Nous tenons également à dénoncer les conditions difficiles du dialogue avec certains rectorats pour faire prendre en compte des modifications après la tenue des GT de vérifications des vœux et barèmes. Ce constat conforte bien évidemment notre demande d'un retour à une gestion nationale du mouvement des personnels.

Ces remarques sont d'autant plus fondées qu'il aurait pourtant été possible de répondre facilement à certaines demandes et de remettre en cause certaines orientations. Nous ne prendrons ici que l'exemple de la communication du projet de mutation aux candidats. Rien n'obligeait le ministère à maintenir cette disposition. En y renonçant, le ministère aurait montré un signe de sa volonté de changement et ainsi fait preuve de sa reconnaissance à l'égard du paritarisme. C'est pourquoi nous appelons une fois de plus le ministère à intervenir auprès des rectorats pour que cette communication des projets ne soit pas mise en place pour la phase Intra. Certains rectorats ayant d'ores et déjà pris l'engagement de ne pas le faire.

Si nous nous félicitons de l'augmentation du volume de recrutements, nous nourrissons néanmoins quelques inquiétudes pour la 2<sup>nd</sup>e phase du mouvement. En effet, le maintien des dispositions pour l'année de stage (14h + 3h UNSS) et la mise en place du stage de 6h en M2 sous statut de contractuels pour les admissibles du concours Bis 2013 risquent fort de bloquer le mouvement à l'Intra, notamment dans les zones urbaines où sont présentes les universités et ESPé. Il est donc nécessaire que le ministère demande aux rectorats que les stagiaires ne soient pas affectés sur des postes berceaux soustraits au mouvement, mais bien sur des blocs de moyens provisoires ou en lieu et place des HSA.

Pour terminer, nous ne pouvons faire l'impasse sur les affectations ECLAIR. Le ministre a pris la sage décision de supprimer le recrutement national mis en place l'an dernier. Cette décision était d'autant plus attendue que ce dispositif a fait la preuve de son inefficacité en laissant près de 50% des postes vacants. Cependant, il nous semblerait nécessaire que le ministère exige des rectorats qu'ils suppriment ce dispositif lors de la phase Intra. En effet, certaines académies ont opté pour le maintien de procédures particulières avec pour certains un mouvement en 3 temps. Concernant l'éducation prioritaire, le SNEP FSU fait des propositions dans le cadre des négociations qui viennent d'être engagées, avec le souci de la stabilité des équipes.

C'est bel et bien un mouvement transitoire dans lequel nous sommes cette année. Il est donc urgent d'ouvrir les négociations pour que le MNGD 2014 permette de mettre en œuvre un mouvement, s'appuyant sur le développement de la politique de recrutements et un barème équilibré, qui assure à chacune et chacun le droit à une mobilité choisie. C'est une exigence forte et légitime.